

Une famille en rétention

« C'est qui est choquant, c'est la méthode : la police s'est présentée à deux ou trois reprises dans l'hôtel où la famille était hébergée pour savoir si elle résidait bien là. La gendarmerie est arrivée en force mardi à 8 h 30 du matin. Leur chambre était déjà réservée au centre de rétention de Oissel et la préfecture avait lancé, le matin même, une demande à l'ambassade d'Arménie en France pour obtenir des laissez-passer consulaires afin de les renvoyer chez eux. » M. Lantier Falacho ne peut plus rien faire, juridiquement parlant, pour

les Movsisssian. Ni pour le couple âgé de 33 et 26 ans, ni pour ses deux enfants, une fille et un garçon de 8 et 6 ans, pourtant scolarisés depuis trois ans à Vernon.

Demande d'asile refusée

Les Movsisssian ont fui leur pays en 2006. « Ils sont yézidés et sont donc considérés la-bas comme des citoyens de seconde zone. » A leur arrivée en France, ils ont demandé l'asile politique, qui leur a été refusé. En janvier dernier, la préfecture leur a demandé de quitter le pays. Le père de famille a été arrêté seul en juillet, suite à une convo-

cation à la gendarmerie. D'abord placé à Oissel, il a été transféré à Calais, où il est resté quatre jours jusqu'à ce que le juge des libertés et de la détention le remette dehors. La suite est connue : toute la famille a été interpellée mardi. Elle attend aujourd'hui son éloignement. « Ce n'est pas un hasard qu'ils aient fait cela, juste avant la rentrée des classes. La petite entré en CE1, le garçon en CP. Ils ont fait cela pour éviter la mobilisation du réseau » Education sans frontières, très actif dans l'Eure.

J. H.

Courrier

Jean-Luc Lecomte, maire adjoint de l'urbanisme de Vernon, a adressé hier une lettre à la préfète de l'Eure lui demandant « la libération immédiate » de la famille Movsisssian et sa « régularisation, eu égard aux risques particuliers encourus en Arménie par cette famille, du fait de son appartenance à une minorité ethnique et religieuse ».